SERVICE CANTONAL DES AUTOMOBILES ET DE LA NAVIGATION Etablissement autonome de droit public de la République et Canton de Neuchâtel Champs-Corbet 1/CH-2043 Boudevilliers/+41 32 889 13 97/scan.conducteurs@ne.ch/scan-ne.ch



Catégorie Trolleybus

à l'attention des titulaires d'un permis de conduire de la catégorie D

IN 302 77 v7.0 - 30.01.19 - STH

Préambule : le genre masculin englobe, pour des raisons de simplification et de lisibilité, le genre féminin

Catégorie Trolleybus	Voitures automobiles (trolleybus) affectées au transport de personnes et ayant plus de 8 places assises, outre le siège du conducteur
Âge minimal	21 ans
Examen théorique complémentaire	NON
Permis d'élève	NON
Validité du dossier	24 mois
Prolongation	NON
Formation complémentaire	Cours interne au sein de l'entreprise
Courses d'apprentissage Un " L " doit être fixé à l'arrière du véhicule	Avec un formateur de l'entreprise de transport concessionnaire Tout transport professionnel de personnes est exclu lors des courses d'apprentissage (OAC, art. 17, al. 6)
Examen pratique	OUI
Conditions d'admission à l'examen pratique	Être en possession du permis de conduire catégorie D valable et du permis de circulation du véhicule d'examen
Véhicule d'examen	Un trolleybus
Répétition de l'examen pratique	Celui qui échoue 2 fois à l'examen ne peut être admis à un nouvel examen que si le moniteur de conduite atteste que sa formation de conducteur est achevée Celui qui échoue 3 fois à l'examen ne peut être admis à un 4ème examen qu'à la suite d'un test psychotechnique favorable selon l'art. 16, al. 3, OAC
Émoluments	CHF 30.00 l'étude et l'ouverture de votre dossier CHF 240.00 par examen pratique CHF 55.00 l'établissement du permis de conduire (PCC)
Catégories obtenues	Trolleybus (code 110)
Documents à fournir lors du dépôt de votre demande	1 demande de permis d'élève complétée et signée : scan-ne.ch/formulaires 1 examen de la vue, validité : 2 ans 1 photographie passeport en couleur (format env. 35 x 45 mm) : scan-ne.ch/photo 1 copie d'une pièce d'identité avec photo